

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 36

**Artikel:** La mouâda dè sè veti  
**Autor:** Janot à la Fanchette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191197>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
           six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Le costume de Montreux.

La Fête des Vignerons a attiré l'attention d'une manière toute particulière sur les simples et gracieux costumes d'autrefois, que cette solennité veveysanne a fait revivre pendant quelques jours. De nombreux articles ont été publiés à ce sujet dans les journaux de la Suisse romande et de l'étranger, au point qu'il se fait actuellement, sur les rives du Léman, une vraie campagne tendant à remettre à la mode, — en partie du moins, — le charmant costume qui se portait au commencement du siècle, à Montreux.

Nous recevons, ent'autres, de Genève, la lettre suivante, faisant allusion à l'article du *Conteur* de samedi dernier, sur le costume vaudois, et signé : *Un père de nombreuses filles*.

Monsieur le rédacteur,

Votre honorable correspondant est trop exigeant, et par cela même risque de ne pas obtenir ce qu'il désire. *Tout ou rien* est un principe des plus énergiques, mais des plus dangereux, car souvent on n'a rien là où on aurait pu avoir *quelque chose*. C'est persuadé de mon dire que je viens demander que l'on conserve de notre costume vaudois au moins le *quelque chose* : le chapeau à cheminée, qui en est la partie la plus originale et la plus coquette !

Mais voilà !... sa garniture doit, si je ne fais erreur, être des plus simples. Comment voulez-vous qu'une demoiselle, grande ou même petite, se contente, par le temps qui court, d'un chapeau aussi peu prétentieux en fait de rubans et d'oiseaux empaillés ?... Vous avouerez, M. le rédacteur, que c'est impossible et que j'aurais dû réfléchir avant d'émettre un pareil vœu. Je le ferai une autre fois, je vous le promets. C.

M. Baron, ancien archiviste de l'Etat de Vaud, qui aimait son pays par dessus tout, et collectionnait avec bonheur dans nos chroniques tout ce qui se ratachait à nos mœurs, à notre vie nationale, décrivait ainsi le costume de Montreux, dans des notes

manuscrites que nous avons sous les yeux, et datées de juin 1858.

... Disons quelque chose de la mise des femmes et des filles de *Montreux*, et des villages qui font partie de cette paroisse, où le sang est très beau ; de ce costume simple, propre et élégant qui est en harmonie parfaite avec cette ravissante contrée, et que, malheureusement, un petit nombre d'entre elles ont quitté pour se revêtir du costume citadin qui varie à l'infini suivant la mode, et qui ne leur sied aucunement. Nous ne ferons que l'esquisse du costume de Montreux, et de la mise d'été seulement, qui fait mieux paraître une taille bien prise et quelquefois svelte : Une robe de coteline à mille raies bleues, lilas ou roses sur un fond blanc, ou une robe d'indienne à fleurs aux mêmes nuances, un tablier en mousseline blanche, ou, suivant la saison, en taffetas noir uni. Dans les chaleurs de l'été, la robe est remplacée par une jupe de coteline ou d'indienne, et par un corsage d'une légère étoffe noire et lisse d'où sortent deux manches de chemise de toile blanche et fine, enflées et gracieusement retroussées jusqu'au milieu de l'arrière bras. Une coiffe de taffetas noir, ornée de nœuds, de rubans et de dentelles en soie noire, couvre des cheveux bien arrangés ; puis, un joli chapeau de paille d'une forme particulière avec rubans de couleur, finit de donner du piquant à la physionomie de ces femmes, déjà si pleine de grâce et de douceur. C'est surtout le dimanche que cette charmante mise paraît dans toute sa fraîcheur ; et si quelque censeur trop sévère voulait la taxer de luxe, on doit avouer que ce luxe est bien modeste.

### La mouïda dè sè veti.

Su Cuélet, lo 4 dè setteimbro 1889.

Monsu lo Rédateu,

Se n'été pas on bocon trào vilhio po peinsá à fèrè on bet d'accordàiron, et pi d'ailleu, se n'avé pas dza onna fenna, ye vo demandé iò que demàorè lo père dè clia beinda dè felhiès que vo z'a écrit su voutron papai la senanna passá, rappoo à la mouïda dè sè veti ; kà coumeint on dit que lè boutselhiès ne châtont jamé bin liein dào tronc, cé l'hommo daí avái daí bravès bouébès, et vo paodè

comptá que farè totè lè z'herbès dè la St-Djan po tâtsi d'ein avái iena. Mâ lâi faut pas sondzi, vu que su dza hypotéquá et que ma tignasse coumeincé à teri su lo blianc. Volliávo don vo marquá que cé brávo citoyein no z'a fé on rudo pliési dè derè lè z'afférés que dit, et hier à né, pè la fretéri, qu'on ein dévezavè, tsacon desái : respet por li !

L'est veré, cein ! quand on a vu cliaò galézès gracháosès dè la fêta daí vegnolans, et qu'on vai coumeint s'affubliont lè noùtrès la demeindze, vai ma fái se cein ne fà pas pedi. Que l'étiot bravettès cliaò venindjáosès avoué cé galé tsapé à tsemena, tot peliet, et que l'étiot cranés ein lo metteint on bocon su l'orolhie. Cein mè fasái tant pliési que se y'avé ouzá, lé z'aré práo remoláirès su lè duè djoùtès. Diéro cein láo z'allávè dè mi què cliaò tsapés cabossi, mailli, recouquelhi, biscornus, tot garnis dè ribans ein tortsons avoué daí z'eimbottá de botiets et daí z'osés eimpaiilli. Ora, ditès-vái : cein a-te lo fi ! Eh ! tè se-naillai pi po daí moùdès dè fou ! Et avoué cein que cliaò tsapés dè pè Vevái vo font daí bin dè plie galézès frimousses, ne cotont què cauquies centimes, tandi que n'est pas onna *pliaqua* que páo fèrè po cliaò z'espèces dè ramures d'ora qu'ont atant d'afférés ein défrou que lè vilhio chacots ein aviont ein dedein lo dzo dè la granta rihuva.

Et po lè z'haillons, c'est tot asse pi. A quiet cein láo sai-te d'avái dè cliaò cotillons plieins dè repincès pè derrai, que faut áo mein trái z'aunès dè mataire po ein fabrequa ion, sein comptá lo casavinquá que le sè mettont ein guise dè taille. Et cé mougnon dè la part delé, qu'on derai 'na bosse dè pistolets dézo la chabraqua daí vilhio chasseu à tsévau ! trovávo cein bio ? Quand y'été bouébo, on criavè : tiu dè pliomb à cliaò qu'étiot bin four-nai pè derrai, et s'insauvavont ein deseint : vu lo deré à ma mère ; mâ ora, po cliaò jeunesses, mé y'a, mi va. Et portant, ditès-mè vai se lè gredons tot simplio dè cliaò gracháosès dè pè Vevái, que láo z'allávont à mi-mollet n'é-

tion pas autrameint galès, tot ein ne coteint pas lo demi-quart d'on cotillon à giberna. Ah ! s'on poivè reveni à la mouda dè sè veti et na pas dè sè déguisâ, on s'ein tràoverâi bin mi. Pe-têtrè bin que lè protieureu n'ariont pas atant d'ovradze et que modistes ariont mé dè lisi po s'allâ promenâ ; mâ lè ménadzo sariont dâi petits paradis ; lè pères n'ariont perein à bordenâ, et on porrai pe facillameint medzi on bocon dè tomo avoué son pan.

Y'ein arâi onco on bon bet à derè, monsu lo rédateu, et mémameint su lè z'hommo assebin ; ma sarâ po on outro iadzo. Ein atteindeint, remachâ mille iadzo dè noutra pâ à ti cliâ dè per-tsi no, cé bravo père que vo z'é de, et y'é l'honneur, à respect, de vo bin sa-luâ.

JANOT à la FANCHETTE.

### Une scène de ménage.

Un cabinotier Genevois, farceur incorrigible, il est vrai, et un peu en goguette, eut un jour la singulière idée de jouer une bonne farce aux habitants de son quartier, idée qui lui fut suggérée par un grand mannequin relégué dans un coin du galetas, et ayant appartenu à une vieille tante, autrefois modiste.

C'était le lendemain de l'an ; toute la population ouvrière, tous les cabinotiers de Genève festoyaient. La femme de celui dont nous parlons se trouvant en visite chez des parents à Vevey, le moment était exceptionnellement favorable. Il prend les vêtements de celle-ci, en habille le vieux mannequin, ouvre toutes grandes les fenêtres de l'appartement, et simule une violente scène de ménage. Il discute d'abord vivement, faisant la demande et la réponse, — ce qui ne lui était pas trop difficile, car il avait un vrai talent de ventriloque ; — il bat les portes, renverse les chaises, crie à tue-tête, claque des mains pour imiter les soufflets, pousse le mannequin près de la fenêtre en lui faisant tourner le dos à la rue, et le roue de coups.

— Tiens !... flan !... flan ! en as-tu assez maintenant ?... Me ficheras-tu la paix ?...

Et flan !... les gifflés pleuvaient comme grêle, sur la grosse poupée.

Tout le quartier était en émoi ; les fenêtres étaient garnies de têtes, et un immense attroupement s'était formé dans la rue.

— C'est étonnant, disaient les uns, c'est la première fois qu'il fait un scandale pareil.

— Il va tuer cette femme, disait un autre, il faut l'arrêter.

— La police ! criait-on dans la foule toujours grossissante.

Et notre farceur de redoubler de

gifflés, tout en imitant les cris perçants d'une voix de femme.

— La police donc ! allez chercher la police !

La police n'était pas là, comme cela arrive presque toujours en pareille occurrence...

Le moment était venu cependant, pour notre tapageur, de déguerpir. Il pousse de nouveau sa victime vers la fenêtre en criant : « En bas ! il faut que tu y passes ! »

Et, prenant à bras-le-corps son épouse-mannequin, il la lance du second étage au milieu de la foule, qui s'écarte avec un frisson de terreur...

La police arrivait, mais le mystificateur s'était échappé par une porte dérobée et avait gagné Carouge, où il termina les fêtes de l'an avec quelques camarades en liesse.

### Question embarrassante.

Parmi les graves questions qui ont toujours préoccupé les philosophes, une des plus redoutables est celle de l'héroïsme en amour. Jusqu'à quel point un être épris doit-il se dévouer ? Doit-il ne reculer devant aucun sacrifice, abdiquer toute indépendance, fouler aux pieds toutes les lois naturelles et sociales, risquer sa fortune, compromettre son avenir, jouer enfin sa vie, quand le second être auquel il veut plaire le lui demande en grâce.

Les uns estiment qu'un amant doit savoir régler sagement sa flamme et l'empêcher de brûler de façon qu'elle le dévore. Les autres, au contraire, prétendent qu'il faut savoir vivre et mourir pour sa bien-aimée, — dût-elle ne vous laisser qu'un croûton de pain après avoir mangé votre galette, dût-elle vous « faire périr, » pourvu que vous la sauviez !

Ces réflexions, que nous empruntons au *Voltaire*, ont été suggérées à l'un de ses spirituels écrivains, M. Auguste Germain, par l'exemple suivant, qu'il cite, et qui pose le problème. En cette occurrence, que devait faire l'amant ?...

Rueil, — patrie des blanchisseuses, — compta parmi ses 6,454 habitants, deux cœurs qui battirent l'un pour l'autre. L'un battait sous une camisole de blanchisseuse. L'autre se trouvait sous un paletot d'homme. Le premier cœur appartenait à une demoiselle nommée Eugénie, l'autre à un monsieur du prénom d'Alphonse.

Alphonse et Eugénie abritaient leurs amours dans la vapeur épaisse de la buanderie. Et Alphonse disait à Eugénie : « Je t'aime, » et Eugénie disait à Alphonse : « Moi itou, » et c'était gentil ces amours dans l'odeur

du savon, la fumée du cuvier et les émanations composites du linge...

Un matin ils en étaient là à se redire ces mille bagatelles, quand Eugénie arrêta soudain ce badinage.

— L'patron qui vient !

Alphonse dit :

— T'es sûre ?

— Pardine, et tu sais, s'il te voit ici, je suis flambée. J'ai mon compte... Ni une, ni deux, il me met à la porte.

Eugénie comprit l'interrogation que ne formula pas Alphonse, elle la lut sur ses lèvres. Le temps manquait pour le faire sortir par la porte. Il fallait le cacher. Mais où ? Dans quel coin ? Dans quel placard ?... Ah ! sauvés, mon Dieu !

— Mets-toi dans le cuvier.

La tête d'Alphonse venait à peine de disparaître dans le cuvier que celle du patron se montrait dans l'entrebaillement de la porte. Le blanchisseur entra. Il ne remarqua pas l'air effaré de sa servante, mais il s'aperçut que la provision d'eau chaude, destinée à tremper le linge, n'avait point été versée dans le cuvier.

— Comment se fait-il que cette eau ne soit pas versée ?

— Ah ! voilà, voilà, fit Eugénie.

Elle prit un seau d'eau, elle le leva vigoureusement. Le jetterait-elle ?

Avouerait-elle au contraire que son amant était dans le cuvier et qu'il allait être échaudé, si elle exécutait l'ordre de son patron ?

Elle n'eût pas d'hésitation. Elle versa le seau d'eau chaude !

Un hurlement retentit et, comme un diable sortant de sa boîte, Alphonse sauta hors du cuvier. Il n'avait pu souffrir pour sa bien-aimée.

Le même jour, Eugénie, mise à la porte de la blanchisserie, se brouilla avec Alphonse.

Avait-il eu tort ? Devait-il supporter sans rien dire le seau d'eau chaude ? Ne devait-il pas le supporter ? Toujours le problème !

S'il m'est permis de donner la solution, je dirai : Ce garçon-là n'aimait pas de toutes les forces de son âme son Eugénie. Sans cela, il eût trouvé assez d'énergie pour ne pas s'enfuir du cuvier.

Au temps des troubadours, Geofroy Rudel, ayant vu le portrait de la comtesse de Tripoli, en devint si éperdument amoureux, qu'il ne recula pas devant un voyage destiné à le mettre en présence de la comtesse. Il s'embarqua et arriva mourant à Tripoli. La comtesse, prévenue, vint le visiter et fut tellement touchée de cette marque d'amour que, l'ayant vu mourir entre ses bras, elle le fit